



# LES INFOS N°5 Juillet 2021

## DE COLLONGUE À SIMIANE

par le groupe d'opposition municipale DCAS

### Edito



### Route de Mimet!

En mai, la fermeture de la route de Mimet pour risque d'effondrement du futur bâtiment de la police municipale a perturbé la vie de notre commune. Cet incident, lié à un glissement de terrain dont le risque avait été évoqué en Conseil Municipal le 19 mars, est-il une catastrophe naturelle ? Les travaux de rénovation du bâtiment y sont-ils pour quelque chose ? Les experts se prononceront.

Nous pointons du doigt l'incohérence de délocaliser le bâtiment des services techniques mitoyen dans le grand champ de Bedouffe, sous prétexte que sa rénovation ou reconstruction serait trop chère, et les conséquents coûts de rénovation qui vont être nécessaires pour mettre en sécurité et rénover le futur bâtiment de la police municipale. A quand une vision globale de l'aménagement de Simiane ?



L'équipe DCAS

### Nous proposons...

#### Un aménagement concerté et durable du grand champ de Bedouffe

Le site de Bedouffe est la porte naturelle de la chaîne de l'Etoile. A quelques pas du centre du village, et déjà dans la colline. Le champ de Bedouffe s'étend entre les jardins écologiques et le parcours sportif, proche du futur parc paysager méditerranéen. C'est un lieu privilégié des petits pour venir y goûter après l'école, à l'ombre des chênes. On peut y courir un ballon sous le pied ou un cerf-volant à la main et pique-niquer en famille le dimanche, couché dans l'herbe en regardant défiler les nuages.



Ce champ est voué à disparaître pour y construire le nouveau bâtiment des services techniques. On nous promet un bâtiment écologique, oui mais Monsieur le Maire se garde bien d'évoquer les routes, les parkings ou zones de stockage de matériaux qu'il faudra bitumer pour accéder au bâtiment, et les véhicules qui circuleront quotidiennement sur la petite route de Siège.

Les nuisances environnementales qui seront générées par l'exploitation de ce bâtiment ne sont pas cohérentes avec les aménagements écologiques récents de cette zone de nature. A l'heure où l'objectif zéro artificialisation des sols est un enjeu majeur du développement durable, on va bétonner les champs à Simiane Collongue !

Soucieux de la valorisation du patrimoine de notre commune nous proposons des aménagements en harmonie avec la vocation naturelle du site. Un accueil des usagers avec une « maison de l'Etoile », espace pédagogique pour s'instruire sur la faune et la flore et le vivre ensemble, un loueur de VTT, une Guinguette champêtre.... Plus qu'un champ c'est l'immensité des parcours proposés pas la chaîne de l'Etoile qui sont à mettre en valeur, en co-construction avec les Simianais !

## \* Conseil Municipal du 28 mai : Toujours pas de public !

Le CM du 28 mai s'est tenu en présentiel, mais sans le public de nouveau contraint à en suivre le déroulement, limité au réseau social Facebook et en tendant l'oreille. Certaines délibérations nous ont particulièrement interpellés.

### Simiane paye la plus grosse part ... des coûts

Monsieur le Maire nous explique depuis l'année dernière que la répartition des coûts du SIGV (centre de supervision urbain intercommunal) entre Simiane et Bouc Bel Air se fait en proportion de la population respective des deux communes :

- Ce qui devrait être 27.35% pour Simiane.
- Or c'est 35% de ces coûts qui sont facturés à notre commune **soit 57.000€ de trop**. Devant notre interrogation Monsieur le Maire nous explique que ce taux « date d'avant lui » et qu'il va proposer de réactualiser les statuts du SIGV où figurent les 35%.

Il oublie juste de préciser qu'en tant que vice-président du SIGV il vient de signer les nouveaux statuts, **lors de la réunion du SIGV le 21 mai 2021**, 7 jours avant le Conseil ! Et de revalider la part des 35%.

Nous avons approuvé la demande de Cabriès d'intégrer le SIGV en espérant que la répartition des coûts sera plus équitable pour Simiane.

### Les investissements ne sont pas à « bonne école » !

Pour la seule année 2021 le budget des investissements est déjà de 7 millions d'euros soit 48% des investissements réalisés par la majorité sur la totalité de son premier mandat.

A été soumis aux votes le budget de construction d'un complexe sportif de 2 millions d'euros, alors **qu'aucun budget n'est encore prévu pour financer la construction de l'école élémentaire** qui compte tenu de la situation actuelle de l'école en zone inondable aggravée et du nombre d'enfants devrait être la priorité des priorités. Un projet chiffrable à 11 millions d'euros.

- Avec déjà **un budget de fonctionnement déficitaire** pour 2021, la commune ne pourra plus dégager de marge d'auto-financement et financer l'école élémentaire.
- Nous avons voté contre, au risque de déplaire aux associations dont les membres ont certainement des enfants ou petits-enfants à l'école élémentaire.

### Le Comité n'est pas à la fête... de la Saint Eloi....

Cette année aucune subvention n'a été versée au Comité des fêtes pour organiser la Saint Eloi, ce qu'il faisait pourtant avec un succès reconnu par la municipalité ces dernières années. Nous avons voté l'attribution d'un budget de 20.000€ au poste « fêtes » sans avoir de réponse à notre question sur l'organisation de cette fête pour cette année, ainsi que le recours aux bénévoles. Nous n'en savons pas plus à ce jour où nous mettons sous presse.

Nous avons rappelé que le budget des subventions aux associations était passé de 99.110€ en 2019 à 180.000€ en 2021, **mais que seulement l'attribution de 45.600€ nous avait été justifiée**. Le Maire et son adjointe aux finances n'ont pas su nous dire en Conseil Municipal à quoi étaient destinés les 134.400€ d'écart.

### Loi SRU : Double peine pour les Simianais

Le strict respect des objectifs de la loi SRU (logements sociaux), est pour Simiane une problématique complexe. Son non-respect entraîne des pénalités qui se chiffrent à 187.440 € pour Simiane ce qui a été mis au vote en CM.

La lecture de la revue « Simiane infos » nous apprend qu'il n'y a plus de foncier disponible à Simiane. Etrange... puisqu'il y a au minimum la zone des Charmilles sur laquelle l'Etablissement Public Foncier dispose d'un droit sur 6.5 hectares de terrains.

Il y est aussi affirmé que le contrat de mixité sociale (CMS) conclu entre la commune et l'Etat pour permettre un passage en douceur aux objectifs de la loi SRU a été « quasiment respecté ». Ce qui n'est pas vérifiable puisque le bilan annuel ne nous a pas été communiqué. Le CMS prévoyait la réalisation de 103 logements locatifs en sus des 147 existants. Ont-ils été réalisés ?

**Pour Simiane, l'objectif de construction de 418 logements sociaux n'est pas acceptable, mais ne rien envisager en demandant l'exemption des obligations de la loi SRU ne l'est pas non plus.**

Bon nombre de ces logements bénéficient à des membres de familles simianaises et leurs besoins vont croissants. Plutôt que de limiter la réflexion à la suppression de la pénalité, il y a lieu de penser à eux et de trouver un juste équilibre. Pourquoï pas un nouveau contrat de mixité sociale en continuité de celui échu le 31 décembre 2019 ?

# Développement Durable

## \* Artificialisation des sols

L'impact de la diminution des espaces naturels sur la vie animale et végétale est préoccupant. L'urbanisation en est une des premières causes, particulièrement importante car elle est, la plupart du temps irréversible.

Aujourd'hui, il est nécessaire de maîtriser l'étalement urbain pour limiter l'artificialisation des sols. Cela ne veut pas dire arrêter de construire car nous en avons besoin mais construire différemment et trouver de nouvelles formes urbaines.

On peut rénover les quartiers, l'habitat ancien, les friches industrielles, on peut également densifier les constructions en investissant les « dents creuses » ou en construisant de petits immeubles avec des jardins communs.

Avec le réchauffement climatique, les villes vont devoir, disposer d'espaces de fraîcheur et d'ombrage, alors arrêtons de bétonner et de bitumer. Gardons ou replantons des arbres. L'imperméabilisation des sols pose problèmes, les pluies violentes qui s'abattent en ville ne peuvent plus s'infiltrer dans le sol et recharger les nappes. Elles viennent alors brutalement gonfler les cours d'eau qui débordent car on les a corsetés entre des digues ou des tuyaux bien trop étroits.

Pour nous protéger et préserver la biodiversité, pour améliorer notre qualité de vie et notre survie, laissons la place aux espaces naturels. Cela nécessite une vision du développement d'un territoire sur le moyen et le long terme avec une réelle stratégie foncière.

## En bref:

### 🔔 Consultations secrètes ?

Après plus d'un an de mandat, nous attendons toujours la réunion des commissions municipales en charge d'émettre des avis consultatifs sur des sujets concernant la vie de la commune.

**En particulier en matière d'urbanisme.** Nous apprenons dans la revue municipale n°28 de mars 2021 que de « nombreux projets ont fait l'objet de plusieurs consultations auprès des administrés », lesquels ??

### 🔔 Chouette : J'ai 18 ans !

Bonne nouvelle pour les jeunes qui viennent de franchir le cap des 18 ans. Outre le fait d'atteindre la majorité civile, ils pourront bénéficier du Pass Culture. Cette mission de service public portée par le ministère de la Culture permet d'avoir accès durant l'année de leurs 18 ans à une application sur laquelle chacun dispose de 300€ pendant 24 mois. La culture est mise en avant puisqu'ils pourront découvrir et réserver selon leurs envies. Les propositions culturelles de proximité et offres numériques (livres, concerts, théâtres, musées, cours de musique, abonnements numériques, etc.) sont à portée de clic ! Il suffit de télécharger l'application, de s'inscrire sur le site [www.pass.culture.fr](http://www.pass.culture.fr), puis de réserver ! Après une année bien compliquée, c'est une belle initiative pour redonner le goût aux sorties... culturelles.

## \* Faites vivre « les Infos »

Vous souhaitez prendre la parole ? Nous sommes à votre écoute :

✉ [contactdecollongueasimiane@gmail.com](mailto:contactdecollongueasimiane@gmail.com)

**Permanences 10 avenue Roger Guigon :**

♦ 1er et 3ème samedi du mois de 10h à 12h

## \* Pour nous soutenir

Cette publication ne peut exister que par un financement privé. Si vous souhaitez nous apporter votre support :

🌐 [www.helloasso.com](http://www.helloasso.com) (HelloAsso est une entreprise sociale et solidaire, qui fournit gratuitement ses technologies de paiement à l'association **De Collongue A Simiane**)

### 🔔 La source de la discorde des Simianais

Samedi 12 juin après l'inauguration du lavoir Monsieur le Maire a fait poser une plaque « source Lercari » sur la fontaine aux vaches. Incompréhension chez nos anciens, gardiens de l'histoire de notre village, qui témoignent que cette fontaine a été alimentée par la source du Maupas puis la source de La Pible. Pourquoi Monsieur le Maire a-t-il choisi d'apposer le nom de cette famille simianaise sur la fontaine et sans concertation ? Monsieur Pagnol vous nous manquez !

## Suivi de nos propositions

### \* Complément d'enquête :

Suite à la publication de notre enquête sécurité routière, vous nous avez adressé des remarques complémentaires que nous ne pouvons pas toutes présenter ici, en voici un résumé.

- **Intersection de l'avenue du Roussillon et de l'avenue du Rajol** : un stop pourrait limiter les situations à risques. On nous signale également la vitesse excessive sur cette avenue et le stationnement des bus sur la piste cyclable.
- **Rue Paul Cézanne** : le stationnement dans le virage devant « les Oliviers » rend difficile et à risque les croisements de véhicules.

- **Avenue Jean Moulin** : zone dangereuse principalement aux horaires de écoles – voir article Vie Locale.

**Rappel de parents sur la nécessité d'améliorer la sécurité aux abords des écoles et d'envisager des aménagements plus durables.**

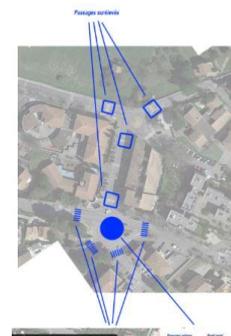
**Mobilités douces** : demande de travailler en priorité sur les liaisons entre des voies vélos/piétonnes déjà existantes sur la commune et les nœuds à desservir (gare, écoles, bâtiments publics). Et sur l'accès Aux Marres à partir de la route de Saint Germain et du Pont des Putis.

Enquête à lire sur notre site [www.decollongueasimaine.fr](http://www.decollongueasimaine.fr)

## Vie locale

### \* Accident de personne en centre-ville

Un accident de personne a eu lieu en mai, à un point ressorti comme particulièrement dangereux dans notre étude sécurité routière, entre les passages protégés de l'avenue du Général de Gaulle et de l'avenue Jean Moulin. **Le manque de sécurisation de ce périmètre majeur de circulation piétonne du centre du village** nécessite d'être étudié rapidement. La jeune victime, un élève de CP, a été accidenté en traversant sur le « faux passage piétons », comme l'appelle les Simianais, dont on ne sait pas s'il est effacé ou non repeint. Nous souhaitons à ce petit garçon un bon rétablissement. La mise en place d'un rond-point peut être une piste de réflexion.



## Vous avez la Parole

### \* Les études surveillées, toutes pour 1 mais rien pour tous !

Drôle d'année scolaire, en tant que parents, nous avons dû improviser des cours à la maison avec le souci de ne pas prendre trop de retard en bricolant des aides pour que nos enfants ne perdent pas pied. Le retour à l'école a été un soulagement pour nous et les enfants...

Il y avait davantage besoin de soutien, mais seule la classe de CM2 a bénéficié de l'étude du soir. La mairie qui avait fait appel au bénévolat pour encadrer l'étude, plutôt que de recourir aux compétences des professeurs comme les années antérieures n'a eu qu'une volontaire ! Pourtant c'est bien sur les élèves qu'il aurait fallu mettre le paquet, ce sont eux les plus impactés dans leurs apprentissages par la crise COVID ! Je ne comprends pas pourquoi la commune n'a pas tout mis en œuvre pour assurer l'étude du soir pour notre enfant et pour tous les autres aussi !

**Un papa en colère**

### \* Détente et farniente à Bedouffe

J'habite un appartement au centre du village. Après l'école ou le weekend, avec mes deux enfants nous allons nous détendre dans le champ de Bedouffe, on s'y promène, on y pique-nique, on s'amuse au ballon ou au cerf-volant etc... Quand on vit en ville, ce lieu nous met à égalité avec ceux qui ont un l'extérieur chez eux. Ce lieu est devenu notre « chez nous », un moyen de mieux vivre et de nous détendre avec d'autres enfants du village dans la même situation que nous. Nous sommes très attachés à Bedouffe.

**Une famille du centre du village**